RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

3M50
Société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 5000 Avenue de la Crosse
14700 FALAISE
Société en cours de formation

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Prénom - Nom / Dénomination	Nombre d'actions souscrites	Apports libérés
La société PHILIPPE CHRISTOPHE INVESTISSEMENTS	1 000 actions	10 000 euros
Total	**1 000 actions**	**10 000 euros**

Le 14 novembre 2024

La société PHILIPPE CHRISTOPHE INVESTISSEMENTS
Mr Philippe CHRISTOPHE



Crédit Mutuel

CCM FALAISE
7 PLACE BELLE CROIX 14700 FALAISE
[redacted] FAX [redacted] ✉ [redacted] BIC : [redacted]

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :
CCM FALAISE, 7 PLACE BELLE CROIX 14700 FALAISE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 10 000 €.

PHILIPPE CHRISTOPHE, représentant de la société 3 M 50 S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 5000 AVENUE DE LA CROSSE 14700 FALAISE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
PHILIPPE CHRISTOPHE INVESTISSEMENTS	1 000	10 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :
- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 13 novembre 2024

Le déposant
[redacted]

JST

Aurélie BRUMENT
Chargée d'Affaires Professionnels

[redacted]